



Anvers / le 29 juin 2011 / 17:45 CET

Rapport de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires

L'assemblée générale approuve un dividende brut de 2,45 EUR par action

Aujourd'hui a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de Gimv. 28,06% du capital en actions étaient représentés (6.504.171 actions). L'assemblée générale a approuvé la proposition de dividende par laquelle 2,45 EUR brut par action (net: 1,8375 EUR) seront payables (coupon n° 18), à partir du 7 juillet prochain. Les propositions de l'assemblée générale extraordinaire ont aussi été acceptées.

Gimv paie sur l'exercice 2010-2011 un dividende brut de 2,45 EUR par action (net : 1,8375 EUR).

Gimv réalise, sur l'exercice 2010-2011, un bénéfice net (part groupe) de 135,2 millions d'EUR. L'assemblée générale a accepté aujourd'hui la proposition du conseil d'administration de payer sur l'exercice 2010-2011 un dividende brut de 2,45 EUR (net: 1,8375 EUR) par action. C'est le 7 juillet 2011 que ce dividende sera payable (coupon n° 18). Ceci porte le rendement brut du dividende sur le cours de bourse moyen de l'exercice 2010-2011 à 6,3%.

En outre, les comptes annuels de l'exercice 2010-2011 ont aussi été approuvés. En même temps, l'assemblée générale a donné quittance aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat qui s'est terminé le 31 mars 2011.

L'assemblée générale a approuvé la nomination des nouveaux administrateurs suivants et ceci, pour une période de quatre ans, jusqu'à la clôture de l'assemblée générale de 2015: madame Christine Van Broeckhoven, monsieur Urbain Vandeurzen, monsieur Johan Van den Driessche et monsieur Francis Vanderhoydonck. Un bref curriculum vitae des nouveaux administrateurs présentés est à consulter sur www.gimv.com, sous la rubrique gouvernance d'entreprise/conseil d'administration. De plus, l'assemblée générale a approuvé le renouvellement de la nomination de madame Martine Reynaers.

Après l'assemblée générale, le conseil d'administration de Gimv s'est réuni et a décidé de nommer Urbain Vandeurzen comme président du conseil d'administration de Gimv.

Assemblée générale extraordinaire

Le quorum requis n'ayant pas été atteint pour l'assemblée générale extraordinaire du 26 mai, l'assemblée générale extraordinaire a également eu lieu aujourd'hui. Au cours de cette assemblée générale extraordinaire, on a prolongé le mandat donné au conseil d'administration en ce qui concerne le capital autorisé afin de prévoir la possibilité d'un dividende au choix du porteur et on a



actualisé le pouvoir de représentation en ce qui concerne la gestion journalière. En même temps, les statuts ont été adaptés pour les accorder aux dispositions de la nouvelle législation concernant l'exécution des droits actuels d'actionnaires dans des sociétés cotées en bourse. Cependant, ces changements n'entreront en vigueur qu'à partir du 1^{er} janvier 2012. Finalement, on a dû constater que le quorum requis pour l'assemblée générale extraordinaire concernant la fusion de Gimv et VIM n'a pas été atteint de sorte qu'une nouvelle assemblée générale extraordinaire sera organisée le 19 juillet 2011.

Calendrier financier

- Dividende ex-date exercice 2010-2011 (coupon n° 18) 4 juillet 2011
- Date d'enregistrement du dividende exercice 2010-2011 (coupon n° 18) 6 juillet 2011
- Mise en paiement du dividende exercice 2010-2011 (coupon n° 18) 7 juillet 2011
- Assemblée générale extraordinaire 19 juillet 2011
- Business update du premier trimestre exercice 2011-2012 (période 01/04/2011-30/06/2011) 20 juillet 2011
- Résultats semestriels exercice 2011-2012 (période 01/04/2011-30/09/2011) 17 novembre 2011

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Frank De Leenheer – Investor Relations & Corp. Communications Manager

T +32 3 290 22 18 – frank.deleenheer@gimv.com

Gimv est l'une des principales sociétés d'investissement d'Europe, avec plus de 30 ans d'expérience dans le private equity et le capital-risque. Cotée sur NYSE Euronext Bruxelles, elle gère actuellement environ 1,9 milliard EUR (fonds de tiers inclus).

Grâce à ses équipes locales en Belgique, en France et aux Pays-Bas, soutenues par son réseau international d'experts, Gimv investit en capital-transmission et en capital-développement dans des entreprises de croissance. Pour les secteurs technologiques, Gimv investit en capital-risque en Life Sciences, Technology et Cleantech.

Via des fonds spécialisés comme Gimv-XL, Gimv-Agri+, DG Infra+, DG Infra Yield etc., Gimv peut aborder des activités ou des pays particuliers, éventuellement en collaboration avec des partenaires expérimentés.

Pour plus d'informations : www.gimv.com